



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le 05 NOV. 2020

Madame, Monsieur,

L'épidémie de Covid-19 est certainement la crise sanitaire la plus importante qu'ait connue la France, et le monde, depuis près d'un siècle.

Depuis le début de cette épidémie, les masseur-kinésithérapeutes se sont mobilisés pour assurer la continuité des prises en charge des patients, en respectant les protocoles sanitaires, et pour rappeler inlassablement à nos concitoyens les gestes barrières.

Ce nouveau confinement ne peut pas être synonyme d'arrêt des soins, les prises en charge devront être maintenues autant que possible. Nos concitoyens savent pouvoir compter sur votre disponibilité et votre mobilisation sans faille dans les semaines à venir qui vont être extrêmement difficiles.

Le virus circule désormais à très grande vitesse sur le territoire national, en métropole comme dans les Outre-mer. De toute évidence, et comme nous le constatons chez nos voisins européens, la seconde vague tant redoutée, et à laquelle nous nous sommes collectivement préparés, se présente bel et bien devant nous. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a annoncé la semaine dernière aux Français de nouvelles décisions dans notre stratégie pour faire face au virus.

J'ai bien conscience des difficultés que vous éprouvez face à la gravité de la situation sur le terrain. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité prolonger de nombreuses dérogations qui avaient été permises au printemps, à l'instar du télésoin pris en charge intégralement par l'Assurance maladie. Il en est de même pour les actes dérogatoires spécifiques à la prise en charge des patients en sortie d'hospitalisation pour Covid.

Les semaines qui viennent seront décisives. Je sais pouvoir compter sur vous. Vous pouvez en retour compter sur ma totale mobilisation à vos côtés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A vos côtés !

Olivier Véran

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00